



---

## **La 2ème Conférence Internationale EN AFRIQUE SUR L'ABUS SEXUEL D'ENFANT**

**THEME: "Bilan de la situation de l'Abus Sexuel d'Enfant en Afrique depuis La Première Conférence Internationale en 2007, tenue à Nairobi, au Kenya.**

**12-14 Mars 2012**

**La Palm Royal Beach Hotel**

### **Document de fond**

#### **Introduction et fond**

Dans la société traditionnelle africaine, abus sexuel des enfants a été sans précédent. Il peut, cependant, ont été se passe, mais la société dans son ensemble avait créé un système où les enfants étaient protégés par de nombreuses voies, allant de tabous rigoureux centré sur les relations et les modes de vie.

Cependant, ce n'est pas le cas aujourd'hui et la société a été envahie par toutes sortes de défis. Ces défis incluent des familles brisées, le chômage, la surpopulation, la pauvreté abjecte, la pornographie, le VIH / SIDA avec ses misères accompagné, l'état de la norme, la drogue et l'alcool, les conflits et les guerres civiles, l'exploitation des technologies de l'information, entre autres.

Dans les sociétés traditionnelles, les parents n'étaient pas seulement les principaux agents de socialisation pour les enfants, mais ils étaient totalement responsables quand il y avait une indication que les enfants n'étaient pas protégés. Avec le temps, les parents ont abdiqué leurs responsabilités à des amis, des enseignants, des groupes religieux et dans certains cas, à des personnes qu'ils connaissent très peu. Les parents envoient leurs enfants pour les courses de nuit ou

à des étrangers, oublieux de ce qui peut arriver. Les quelques études qui se font jour indiquent que certains de ces parents vendent même leurs enfants à la prostitution pour un gain économique.

Basé sur le dessus, le Réseau Africain pour la Prévention et la protection de l'Enfant contre l'Abus et La Négligence (ANPPCAN) en Septembre 2007 a organisé et tenu la première conférence internationale en Afrique sur l'abus sexuel d'enfant au Kenya. Cette conférence a rassemblé des délégués de l'Afrique et le reste du monde pour délibérer sur les plusieurs sous-thèmes sur l'abus sexuel d'enfant, y compris les connaissances existantes sur l'abus sexuel d'enfant, la prévention de l'abus sexuel d'enfant, différentes formes de l'abus sexuel d'enfant, les expériences internationales dans le traitement, la prévention et des interventions, le rôle de la politique et la législation dans la lutte contre l'abus sexuel d'enfant et le rôle des médias dans la lutte contre l'abus sexuel d'enfant. Les discussions ont aussi porté sur les meilleures pratiques dans le traitement de l'abus sexuel d'enfant, le trafic et la violence sexuelle contre les enfants, la façon de former des partenariats dans la lutte contre la maltraitance d'enfant et le rôle que la communauté peut jouer dans la lutte contre l'abus sexuel d'enfant.

Lors de la conférence plusieurs observations ont été faites. Il s'agit notamment:

1. Que, globalement, 150 millions de filles et 73 millions de garçons de moins de 18 ans ont subi des rapports sexuels forcés ou d'autres formes de violence sexuelle impliquant le contact physique
2. De toutes les formes de maltraitance d'enfant signalé en Afrique un nombre important ont été les cas d'abus sexuel.
3. Quelque part en Afrique, 45% des enfants diagnostiqués comme ayant été abusés avaient été abusés sexuellement.
4. Dans une certaine communauté d'Afrique orientale, 49% des filles sexuellement actives d'écoles primaires avaient été contraints à avoir des relations sexuelles.
5. Pourtant, même ces statistiques représentent une grande sous-estimation compte tenu la grave sous-déclaration et la nature changeante de l'abus sexuel d'enfant.

La chose la plus frappante est que cinq ans après le rapport Pineiro sur la violence contre les enfants et l'étude du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence contre les enfants, l'abus sexuel d'enfant est resté presque un phénomène normal, avec à peine tous les systèmes en place dans de nombreux pays africains pour répondre à l'état. Des enfants continuent d'être victimes d'abus sexuel dans un silence total. En raison du manque de systèmes de protection des enfants, des cas d'abus sont traités d'une manière ad hoc sporadique et la plus désordonnée. Plusieurs fois, le processus de réception et de traitement des cas d'abus est abusif et rétraumatise les enfants et leurs familles. Cela est dû à plusieurs facteurs dont le manque de capacités dans ceux qui sont mandatés pour gérer les cas de maltraitance d'enfant.

La violence sexuelle et l'abus sexuel se produisent dans de nombreuses formes différentes et peuvent se produire n'importe où: à domicile, à l'école, au travail, dans la communauté, les soins institutionnels, centres de formation professionnelle ainsi que dans le cyberspace. Dans de nombreux pays en Afrique, la technologie de l'information progresse et met un grand nombre d'enfants à risque, car il y a la pornographie ample dans l'Internet. Des enfants qui ont les ordinateurs et les téléphones mobiles, peuvent non seulement accéder à des sites pornographiques à l'aise, mais ils sont attirés par cette technologie dans l'exploitation sexuelle

Des études montrent que les filles connaissent des taux plus élevés de violence sexuelle que les garçons, bien que dans le passé récent le nombre de garçons est en augmentation. Ceci renforce la domination masculine et entrave l'autonomisation des femmes. Selon le rapport d'UNICEF L'état des enfants du Monde, 2011, les preuves provenant de 11 pays en développement montrent une vaste répartition d'expérience de la violence sexuelle ou physique contre les femmes de 15-19 ans, atteignant une hauteur de 65 pour cent en Ouganda. L'acceptation généralisée de la violence sexuelle comme un aspect normal de la vie, en particulier par les enfants, est un grave sujet de préoccupation.

L'abus sexuel des enfants est une forme extrême de violence sexiste qui reflète et renforce les inégalités entre hommes et femmes et compromet la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie de ses victimes. Elle englobe un large éventail de violations des droits humains, y compris les abus sexuels des enfants, viol, violence domestique, les agressions et harcèlement sexuelle, le trafic des femmes et des filles et des pratiques traditionnelles néfastes. N'importe lequel de ces abus conduire à de profondes cicatrices psychologiques, endommage la santé des femmes et des filles en général, y compris leur santé génésique et sexuelle et dans certains cas, entraîne la mort. En ce qui concerne les politiques, de nombreux pays en Afrique ne peuvent réclamer aucun crédit car ils existent à peine. Des tentatives, d'autre part, ont été faites par certains pays pour mettre en place des lois. Mais le tollé de la part des quelques études qui ont été faites, ainsi que ceux des praticiens dans la protection des enfants, indiquent que la mise en œuvre de la même est un défi. La réalité est qu'en gros les politiques et les lois relatives aux enfants ne sont pas mises en œuvre dans de nombreux pays en Afrique, posant des problèmes dans les efforts de protection de l'enfant.

L'impact de l'abus sexuel sur les enfants est dévastateur et nécessite main-d'œuvre qualifiée pour répondre de façon appropriée afin d'obtenir des résultats à la victime. Cette omission est énorme en Afrique où les enfants qui ont été extrêmement violé se retrouvent avec les fournisseurs de services non qualifiés qui n'ont aucune connaissance de l'abus sexuel et de son impact. C'est une tragédie double pour les enfants abusés sexuellement dans le continent. On entend des cas où les auteurs négocient des règlements hors cour avec les parents des victimes, laissant les victimes sans recours. Dans certains cas, les systèmes législatifs sont tellement défectueux qu'elles favorisent les auteurs que les victimes. Pourtant, dans certains cas, des services répondant au cas d'abus sexuels sont très centralisés et difficiles d'accès compte tenu des distances impliqués.

La première conférence sur l'abus sexuel d'enfant, tenue à Nairobi, au Kenya en 2007 a élaboré plusieurs recommandations qui ont touché sur les types et les modes d'interventions, le besoin de cohérence entre la recherche, la politique et la pratique, l'autonomisation des enfants, favoriser les liens avec les médias, la domestication des instruments pertinents, et la promulgation de législations appropriées, l'application des dispositions réglementaires régissant les institutions de garde d'enfants, soutien aux familles pour protéger leurs enfants, entre autres.

#### Pertinence de la Conférence sur l'Abus Sexuel d'Enfant

Il est maintenant presque quatre ans depuis la première conférence internationale en Afrique sur l'abus sexuel d'enfant s'est tenue à Nairobi en Septembre 2007. Pourtant, l'abus sexuel des enfants s'est poursuivie sans relâche. C'est pour cette raison que le bureau régional du Réseau africain pour la prévention et la protection contre la maltraitance et la négligence d'enfant (ANPPCAN) à travers le Mouvement africain pour la prévention de la maltraitance et la négligence de l'enfant (AMPCAN) à Accra au Ghana ont décidé d'organiser la deuxième conférence internationale en Afrique sur l'abus sexuel d'enfant comme un suivi de la première conférence pour examiner les progrès accomplis vers l'amélioration de la situation des enfants qui sont à risque d'abus sexuel ou ont déjà été abusé

La Conférence vise à offrir aux intervenants l'occasion de réfléchir sur ce qui a été fait dans les différents pays africains sur l'abus sexuel des enfants depuis la première conférence et également délibérer et partager sur les mécanismes de protection nécessaires et des filets de sécurité disponibles contre l'abus sexuel des enfants. Il vise également à utiliser l'opportunité à mobiliser et de rappeler aux gouvernements, aux communautés et des organisations de la société civile et d'autres sur leur responsabilité de protéger les enfants contre l'abus sexuel d'enfant (CSA) ainsi que de la nécessité d'accélérer les efforts en vue de protéger les enfants contre l'abus sexuel. Il sera en outre rassembler des acteurs, des intervenants, des chercheurs, des praticiens, des activistes d'enfant, les médias, des décideurs et des donateurs de partout dans le monde entier de partager et d'apprendre les uns des autres sur l'abus sexuel des enfants et des jeunes femmes

La Conférence a les éléments suivants comme objectifs:

1. Evaluer les progrès réalisés jusqu'ici dans les divers pays africains sur la question de l'abus sexuel d'enfant.
2. Déterminer l'amélioration de la recherche et la pratique sur l'abus sexuel d'enfant en Afrique
3. Identifier les questions pertinentes qui entravent ou améliorer les réponses à l'abus sexuel d'enfants en Afrique
4. Fournir un forum pour l'apprentissage des réponses sur l'abus sexuel d'enfant au niveau mondial

Les sous-thèmes de la Conférence sont les suivants:

1. Le renforcement des capacités organisationnelles pour gérer l'abus sexuel d'enfant en Afrique
2. Le rôle de la législation et des politiques sur l'abus sexuel d'enfant
3. Stratégies de prévention de l'abus sexuel d'enfant
4. L'abus sexuel d'enfant dans des établissements de soins et d'apprentissage en Afrique
5. Les bonnes pratiques en matière de recherche et la pratique sur l'abus sexuel d'enfant

Sorties de la Conférence:

- Livre des résumés
- L'espace pour vendre des marchandises
- Rapport de la Conférence

Organisation de la Conférence:

- La Conférence prendra la forme de plénières, d'ateliers et de séminaires

### À propos des organisations

#### **Le Réseau Africain pour la Prévention et la Protection d'Enfant contre l'Abus et La Négligence (ANPPCAN)**

Le Réseau Africain pour la Prévention et la Protection d'Enfant contre l'Abus et La Négligence d'Enfant (ANPPCAN) est un réseau panafricain qui promeut les droits d'enfant et la protection d'enfant en Afrique. Sa mission est d'améliorer, en partenariat avec d'autres, la prévention et la protection des enfants contre toutes les formes de maltraitance, ainsi, s'assurer que les droits des enfants sont réalisés.

L'organisation a été fondée en 1986 à Enugu, au Nigeria, lors de la Première Conférence Africaine sur la maltraitance et la négligence d'enfant dont le thème était le travail des enfants en Afrique. Il est enregistré comme une organisation non gouvernementale (ONG) internationale et a son siège à Nairobi, au Kenya. ANPPCAN a un statut d'observateur auprès de l'Union africaine (anciennement l'organisation de l'unité africaine, l'OUA depuis 1990) et un statut similaire avec la commission africaine des droits de l'homme et des peuples(ACHPR).

L'organisation a une vaste portée en Afrique, avec 26 chapitres nationaux chacun offrant des services spécifiques aux enfants. Les chapitres nationaux fusionnent pour former un solide réseau de droits de l'enfant en Afrique à travers lequel l'organisation fonctionne des programmes de protection d'enfant nationales ainsi que régionaux.

ANPPCAN mène deux types d'activités, au niveau continental puisque ANPPCAN est un organisme continentale et au niveau national tel que requis par la législation du Kenya. Les activités de l'organisation sont ancrés sur la promotion des droits des enfants en Afrique et se divisent en quatre grands secteurs, soit recherche, la documentation et la surveillance, le réseautage et la création de chapitres et le renforcement des capacités.

Au fil du temps, ANPPCAN a également fait des grandes réalisations dans la promotion des droits des enfants et cela a vu l'organisation recevoir une reconnaissance internationale. À cet égard, l'organisation a été honoré pour son travail exemplaire sur les enfants et vu décerner le prix de développement de l'enfant de Kellogg, connu comme le Prix Kellogg, (2004) et le premier prix de l'union africaine pour le champion des enfants en Afrique (2006).

Par ailleurs, ANPPCAN possède une histoire longue inégalée du lobbying et du plaidoyer pour les droits des enfants. Cela se fait tant au niveau national et au niveau continental. Dans ce domaine, ANPPCAN ramasse des problèmes immédiats de préoccupation qui touchent les enfants et mobilise les acteurs de délibérer et de chercher des solutions à un problème (s). Ceci est fait par les forums nationaux et régionaux et internationaux ou des conférences. Des questions telles que des questions telles que l'orphelinage, les enfants des rues, l'abus sexuel d'enfant, l'éducation de la petite enfance et le développement (ECD) de l'enfant, des enfants dans les conflits armés, entre autres, ont été discutés et un moyen d'avancer trouvé par de tels forums.

C'est à travers ces forums régionaux qu'ANPPCAN a pu faire pression et pousser pour des instruments nationaux et régionaux de protection d'enfant, comme la charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant (ACRWC). En outre des lois et des politiques spécifique à une nation ont été promulguées et mises en œuvre afin d'accorder à l'enfant africaine la protection nécessaire.

ANPPCAN s'engage à redoubler ses efforts à fournir des services aux enfants en Afrique et aussi travailler en vue d'assurer qu'un environnement favorable ainsi que l'infrastructure nécessaire, des programmes et des services sont en place, ainsi, présentant aux enfants des possibilités de leur développement intégral.

Le Mouvement Africain pour la Prévention De La Maltraitance et La Négligence De L'Enfant (AMPCAN)

AMPCAN est une organisation non-gouvernementale enregistrée en 2008 avec une mission d'améliorer le bien-être des enfants ghanéens et à améliorer les opportunités pour le développement de leur plein potentiel. AMPCAN envisage une société ghanéenne dans lequel les droits des enfants sont respectés et valorisés. Par conséquent, il travaille en partenariat avec d'autres pour promouvoir les droits des enfants et leur protection de toutes les formes d'abus, de négligence et d'exploitation

Dans la poursuite de cette mission, AMPCAN souligne la sensibilisation, la recherche, le plaidoyer, la participation et des partenariats, en s'appuyant sur un riche bassin de soutien technique et l'expertise du Bureau régional d'ANPPCAN, d'autres chapitres africains, le personnel professionnel local et d'autres à mener des initiatives de protection d'enfant au Ghana.

Généralement parlant, AMPCAN vise, entre autres: d'agir comme un centre national pour la protection et la prévention de la maltraitance et la négligence d'enfant; de faciliter la promotion, la défense et le plaidoyer des droits des enfants conformément à l'UNCRC, la Charte africaine sur les droits et Bien-être de l'enfant (ACRWC) & la Loi sur l'enfance, de collaborer et de créer des réseaux avec d'autres organisations ayant la même mission afin de sensibiliser sur l'abus sexuel d'enfant et les questions de protection d'enfant au Ghana; à fournir une aide juridique et, le cas

échéant, institut des litiges pour les enfants victimes d'abus et de négligence ou ceux en conflit avec la loi; d'habiliter les communautés à protéger leurs enfants contre l'abus et la négligence, et à travailler pour s'attaquer aux causes fondamentales de la violence et la négligence y compris la pauvreté.

Des activités actuelles d'AMPCAN comprennent le travail avec des écoles pour sensibiliser sur les droits des enfants et des approches participatives pour répondre à l'abus et la négligence. Ce travail est effectué à travers le plaidoyer des droits de l'enfant avec les administrateurs scolaires et les enseignants, les clubs des droits d'enfant pour des enfants et des jeunes, et l'aiguillage vers des services tels que le soutien juridique, de counseling, des services médicaux et des services de (support services).

AMPCAN est en partenariat avec Children International, le ministère de l'Éducation, PLAN Ghana et d'autres organisations pour fournir des livres aux écoles dans les communautés vulnérables afin d'enrichir des bibliothèques des écoles et de fournir du matériel scolaire bien nécessaire et l'accès à la technologie mise à jour.

AMPCAN coopère avec le Département de la protection sociale (DSW) dans la régulation des établissements de soins au Ghana, contribuant à l'élaboration et à l'amélioration des normes minimales applicables aux établissements de soins résidentiels et la politique nationale de l'adoption. Par rapport à cela, AMPCAN a signé un protocole d'entente avec DSW pour surveiller le programme de désinstitutionalisation nationale avec l'appui de l'UNICEF. AMPCAN est un membre de la commission nationale des orphelins et des enfants vulnérables (OVC) qui fournit une orientation à la programmation et des interventions pour améliorer la situation des enfants vulnérables et des jeunes au Ghana.

AMPCAN est la filiale locale du Réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et la négligence d'enfant (ANPPCAN) un réseau panafricain fondée en 1986 pour promouvoir les droits d'enfant et la protection d'enfant en Afrique. Grâce à son bureau régional, AMPCAN participe à des échanges professionnels entre 22 Chapitres en Afrique pour le développement des compétences et une formation pratique visant à améliorer les pratiques dans les pays d'origine. L'activité a été soutenue par l'organisation Fredskorpet en Norvège.

AMPCAN participe au Projet Girl Power financé par le gouvernement néerlandais. Le projet vise à apporter des changements significatifs dans les domaines de la protection, l'éducation, la participation et l'autonomisation économique de plus de 15,000 filles et des jeunes femmes au Ghana. Ce projet cible les communautés sélectionnées dans les régions d'Upper West, de l'Est et d'Ashanti au Ghana.

AMPCAN est un représentant reconnu de Child Helpline International et travaille avec d'autres intervenants du Ghana pour renforcer la protection d'enfant et des systèmes d'orientation dans le pays grâce à la réactivation de l'assistance téléphonique aux enfants au Ghana. Des partenaires de ce projet comprennent DOVVSU (police du Ghana), Département de l'enfance, le département de la protection sociale (DSW), Ministère de l'Education, l'UNICEF, les membres du réseau de l'abus d'enfant(CAN), et la coalition des organisations non gouvernementale sur les droits de l'enfant. La téléassistance du Ghana fournira une plate-forme de réponse à l'abus, sans frais, pour les enfants du

Ghana d'être entendu et aidé sur l'abus et la négligence à l'aide d'urgence, lien avec les services médicaux, la justice, le conseil (y compris le conseil peer-to-peer), et la mise en réseau des défenseurs des jeunes.

AMPCAN cherche des partenariats d'entreprise en s'attaquant aux causes fondamentales de l'abus et la négligence à travers des interventions participatives qui habilite des individus, des familles et des communautés afin d'améliorer les revenus, améliorer les compétences parentales et de reconnaître et de respecter les droits d'enfant.

Mouvement Africain pour la Prévention de l'Abus et la Négligence d'Enfant (AMPCAN), le Ghana

Adresse de visite: # 200, boulevard Westlands, West Legon, Accra.

Adresse postale: 38 OS, Osu, Accra

Téléphone: 00233302 423239

Site Web: [www.ampcanghana.org](http://www.ampcanghana.org)

Courriel: [info@ampcanghana.org](mailto:info@ampcanghana.org)

Email pour la conférence: [conference@ampcanghana.org](mailto:conference@ampcanghana.org)

Pour de l'aide sur la logistique, l'hébergement, l'itinéraire et des enquêtes supplémentaires s'il vous plaît appelez ou contactez:

Samuel Anaglate

Mobile: 00233 264644997

Courriel: [enyonames@yahoo.com](mailto:enyonames@yahoo.com) ou [Samuel.anaglate@ampcanghana.org](mailto:Samuel.anaglate@ampcanghana.org)